

Image not found or type unknown



Adoption de mon père à 60ans

Par **nadeteseb**, le **01/03/2009** à **12:03**

Bonjour,

Mon père qui a 60 ans vient de se faire adopter.

Moi, j'ai 31 ans et une famille.

Toute ma vie j'ai eu un nom de famille que j'ai donné à mon épouse et à mes enfants.

Devrais-je changer mon nom pour celui que mon père vient de prendre ?

Ou puis-je garder celui que j'ai toujours eu, et auquel je suis attaché ?

Si je veux garder mon nom quelle est la démarche à suivre?

Dois-je tout changer, diplômes, permis de conduire, carte d'identité etc.. et donner ce nouveau nom à mon épouse et à mes enfants ?

Merci de cette votre réponse.

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **12:14**

Bonjour,

Ne vous inquiétez pas, vous gardez votre nom.

Cordialement.